

## Finances

REF : DAF2015064

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Fixation des durées d'amortissement des biens intégrés dans l'actif du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal (nomenclature M4).**

**EXPOSE :**

La construction du Réseau de chaleur de la ZAC Canal s'achève fin 2015 : il y a lieu désormais d'amortir les dépenses d'investissement réalisées par la Ville à cet effet. Le budget annexe du Réseau de Chaleur relevant de la nomenclature budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux, aucune durée d'amortissement n'avait encore été fixée par le Conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de fixer, pour le budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal, les durées d'amortissement suivantes :

Imputation	Catégorie	Durée (en années)
	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
2031	Etudes amortissables	5
2032	Frais de recherche et développement	5
2033	Frais d'insertion amortissables	5
205	Logiciels - licences	2
208	Autres immobilisations incorporelles	5
	<u>Constructions</u>	
2131	Bâtiments	15
2135	Installations générales agencements aménagements des constructions	15
2138	Autres constructions - stations	15
2145	Constructions sur sol d'autrui - installations générales agencements aménagements	15
2148	Constructions sur sol d'autrui - autres constructions - stations	15
	<u>Installations, matériels et outillages techniques</u>	
2151	Installations complexes spécialisées - canalisations	30
2153	Installations à caractère spécifique - sous-stations	10
2154	Matériel industriel	10
2155	Outillage industriel	10
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10
	<u>Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - articles 217xxx</u>	

Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition seront amorties sur la même durée que la catégorie d'immobilisation directe correspondante

Autres immobilisations corporelles

2181	Installations générales agencement aménagement divers	10
2182	Matériel de transport	5
2183	Matériel informatique	2
2184	Mobilier	10
2188	Autres	10

Immobilisations reçues en affectation - Articles 22xx

Les immobilisations reçues en affectation seront amorties sur la même durée que la catégorie d'immobilisation directe correspondante

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 17 DECEMBRE 2015**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
<b>M. ROZENBERG Silvère</b>	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

**Absents :** MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

**Secrétaires de séance :** Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice



## Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

## Finances

REF : DAF2015064

Signataire : JB

**OBJET : Fixation des durées d'amortissement des biens intégrés dans l'actif du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal (nomenclature M4)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

Considérant que l'activité Réseau de Chaleur de la Ville d'Aubervilliers est régie par l'instruction budgétaire et comptable M4,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**FIXE** les durées d'amortissement suivantes pour le budget annexe Réseau de Chaleur de la ZAC Canal :

Imputation	Catégorie	Durée (en années)
	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
2031	Etudes amortissables	5
2032	Frais de recherche et développement	5
2033	Frais d'insertion amortissables	5
205	Logiciels - licences	2
208	Autres immobilisations incorporelles	5
	<u>Constructions</u>	
2131	Bâtiments	15
2135	Installations générales agencements aménagements des constructions	15
2138	Autres constructions - stations	15
2145	Constructions sur sol d'autrui - installations générales agencements aménagements	15
2148	Constructions sur sol d'autrui - autres constructions - stations	15
	<u>Installations, matériels et outillages techniques</u>	
2151	Installations complexes spécialisées - canalisations	30
2153	Installations à caractère spécifique - sous-stations	10
2154	Matériel industriel	10
2155	Outillage industriel	10
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10
	<u>Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - articles 217xxx</u>	

Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition seront amorties sur la même durée que la catégorie d'immobilisation directe correspondante

Autres immobilisations corporelles

2181	Installations générales agencement aménagement divers	10
2182	Matériel de transport	5
2183	Matériel informatique	2
2184	Mobilier	10
2188	Autres	10

Immobilisations reçues en affectation - Articles 22xx

Les immobilisations reçues en affectation seront amorties sur la même durée que la catégorie d'immobilisation directe correspondante

L'adjoint délégué



Maria MERCADER

Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015

L'adjoint délégué



Maria MERCADER